

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

Allocution du Dr. Abdelkader AMARA

**Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
A l'occasion de la Cérémonie de lancement du Cluster Solaire**

Casablanca

Lundi 21 avril 2014

Monsieur le Président du Directoire de l'Agence Marocaine de l'Energie Solaire (MASEN),

Monsieur le Président de la Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Electromécaniques (FIMME),

Monsieur le Président de la Fédération Nationale de l'Electricité, de l'Electronique et des Energies Renouvelables (FENELEC),

Messieurs les Présidents des Universités et des Etablissements de Recherche,

Monsieur le représentant de la GIZ,

Messieurs les Directeurs Généraux,

Mesdames et Messieurs,

(Selon présence...)

C'est avec un réel plaisir et un grand intérêt que je de participe aujourd'hui à cette cérémonie de lancement du Cluster Solaire, qui vient renforcer les actions menées dans le cadre de la stratégie énergétique nationale, en vue de promouvoir l'innovation et d'étendre les structures de R&D au niveau national.

Je remercie et je félicite MASEN et ses partenaires pour cette initiative qui vise à favoriser l'émergence d'une filière industrielle solaire compétitive dans notre pays.

Je tiens également à exprimer mes remerciements à nos partenaires allemands, notamment la GIZ et la Kfw, qui nous ont toujours soutenu et accompagné pour le développement et la promotion du secteur des énergies renouvelables au Maroc.

Mesdames et Messieurs,

Durant ces dernières années, la demande nationale en énergie primaire a augmenté en moyenne de près de 5%, tirée par la consommation électrique qui a connu une croissance moyenne de 6,5% par an, en raison de la quasi généralisation de l'électrification rurale et du dynamisme de notre économie et principalement la politique des grands chantiers en infrastructures, industrie, agriculture, tourisme et logement social, ainsi que de la croissance démographique couplée à l'amélioration du niveau de vie de la population.

Les études prospectives menées par le Ministère prévoient le triplement de la demande en énergie primaire et le quadruplement de la demande électrique à l'horizon 2030.

Pour faire face à cette demande, notre pays a mis en place une stratégie énergétique visant principalement le développement des énergies renouvelables, l'intégration industrielle et le renforcement de la Recherche-Développement dans le domaine des nouvelles technologies énergétiques, ainsi que le développement des compétences.

Ainsi, à l'horizon 2020, les énergies renouvelables représenteront 42% de la puissance installée, en développant 2000 MW d'énergie solaire, 2000 MW d'énergie éolienne et 2000 MW hydraulique. L'investissement global pour les trois programmes des énergies renouvelables est évalué à 13,1 milliard de \$ US, soit près de 60% de l'investissement total prévu pour le secteur de l'énergie.

Le processus de concrétisation de nos deux projets d'énergies solaire et éolienne connaît un progrès remarquable.

Mesdames et Messieurs

Pour accompagner la mise en œuvre de notre stratégie énergétique, des réformes importantes et nécessaires ont été entreprises aux niveaux législatifs, réglementaire et institutionnel dans le but d'asseoir un cadre propice au développement accéléré des énergies renouvelables et son inscription dans la dynamique de développement de la coopération régionale et internationale et d'intégration des marchés régionaux de l'énergie. Et nous souhaitons que l'élan que manifeste notre pays à l'égard du solaire particulièrement trouve des échos positifs dans d'autres pays, ce qui permettrait la création d'un véritable marché régional électrique et industriel et par voie de conséquence la réduction des coûts d'investissement.

Aujourd'hui, nous nous apprêtons à lancer deux chantiers importants qui feront suite à l'ouverture à la concurrence de la production de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables pour les clients Très Haute Tension (THT) et Haute Tension (HT) et le libre accès au réseau de transport et aux interconnexions.

En effet, en réponse à la demande des industriels installés au Maroc raccordés au réseau Moyenne Tension et des développeurs des centrales de sources renouvelables et de notre engagement à l'ouverture progressive et partielle de notre réseau et de notre marché de l'électricité, nous nous apprêtons à mettre

en place les conditions et des modalités de l'ouverture du marché électrique de sources renouvelables de la moyenne tension.

Le second chantier vise la mise en place des bases juridiques et réglementaires nécessaire pour l'utilisation à grande échelle du photovoltaïque résidentiel et tertiaire connecté au réseau BT. Il faut préciser, sur ce point, que nous avons mené une consultation qui a démontré l'impact positif de l'utilisation du photovoltaïque résidentiel à grande échelle au Maroc tant au niveau énergétique, économique qu'environnemental.

Ces deux chantiers donneront, sans conteste, une impulsion aux PMI-PME intéressées par le développement au Maroc de projets d'énergies renouvelables de petites et moyennes capacités.

Mesdames et Messieurs

Notre pays, à travers ses programmes solaires et ses programmes éoliens, vise, certes, à corriger sa vulnérabilité, mais également, à assurer une intégration industrielle progressive, permettant d'accélérer l'appropriation des technologies prometteuses de valorisation des ressources énergétiques renouvelables, le développement d'un tissu industriel national en mesure d'accompagner les projets de développement des énergies renouvelables et d'assurer la compétitivité requise à l'export.

Ce cluster qui est lancé aujourd'hui constitue une plate-forme qui réunit des professionnels et des entreprises exerçant dans les segments d'activités, notamment les industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques, électriques, électroniques et énergies renouvelables, ainsi que le conseil et l'ingénierie, le bâtiment et les travaux publics, industrie des matériaux de construction.

Cette association permettra d'animer et soutenir le développement de marché des différentes applications solaires en coordination avec les parties prenantes et la participation des acteurs concourant à la conception, la fabrication, la distribution, l'exploitation, la maintenance de composants ou de projets énergétiques solaires ainsi que les acteurs de la formation, la recherche et le développement.

La réalisation des Clusters dans le domaine des énergies renouvelables, notamment solaires et éoliennes, permettra à notre pays de développer des filières locales compétitives et de se positionner parmi les leaders dans le

domaine des énergies renouvelables au niveau régional et particulièrement au niveau africain.

Mesdames et Messieurs,

Conscient du rôle capital des Ressources Humaines qualifiées en mesure de porter les projets de sa stratégie énergétique et adaptées aux besoins des organismes et entreprises œuvrant dans ces secteurs, le Maroc ambitionne de bâtir une politique cohérente de référence en matière de formation des compétences à l'échelle nationale.

Dans ce sens, une étude sectorielle a été réalisée par le Ministère en 2011, pour spécifier les besoins potentiels en ressources humaines dans ce secteur. Cette étude a permis d'identifier les tendances évolutives du marché du travail dans ces secteurs, de définir les fonctions de travail spécifiques aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, les besoins en main-d'œuvre y afférents, de diagnostiquer l'offre de formation existante, sa correspondance aux exigences des fonctions de travail et les projections des besoins en formation à l'horizon 2020.

Les résultats de cette étude nous ont révélé qu'à l'horizon 2020, la mise en œuvre de la stratégie énergétique nationale contribuera à la création de près de 50 000 emplois dont 36 800 liés à l'efficacité énergétique et 13 200 aux énergies renouvelables. Pour faire face à ces besoins nous serons amenés à former quelques 5 300 ingénieurs, 17 900 Techniciens et 23 800 ouvriers qualifiés.

Parmi les axes du plan d'actions arrêté au regard des constats et des écarts importants établis par l'analyse des aspects de l'offre et de la demande en formation dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que par rapport aux projections d'évolution initiées lors des différentes phases de l'étude, on peut citer notamment la mise en place de trois Instituts de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (IFMERE). Ces Instituts dont la gestion sera déléguée aux professionnels, seront des centres de formation de référence à même de répondre aux besoins en compétences dans le secteur des énergies renouvelables et tout secteur impacté par l'efficacité énergétique.

Mesdames et Messieurs,

L'innovation est une composante majeure au cœur de notre stratégie énergétique, qui encourage le développement de projets innovants, la création de nouveaux métiers à forte valeur ajoutée, et des produits et procédés novateurs à même de permettre à notre pays une meilleure maîtrise technologique des filières énergétiques renouvelables.

Ainsi, et confiant de ses potentialités humaines et économiques, le Maroc entreprend une Recherche-Développement qui gagne progressivement en maturité dans ses universités, ses instituts de recherche et certaines agences en vue de donner une forte impulsion à la recherche, au développement et à l'innovation technologique.

Les structures de recherches nationales devraient œuvrer ensemble pour mettre en réseau nos capacités de recherche et développement sur des thèmes ciblés, notamment liés au développement et à l'industrialisation de solutions et de filières technologiques innovantes, en accompagnement à nos projets intégrés solaire et éolien dans ces domaines.

Mesdames et Messieurs,

La réalisation de ce Cluster confirme une nouvelle fois, l'engagement des opérateurs du secteur de l'énergie dans la réalisation de projets énergétiques conformément à la feuille de route tracée dans le cadre de la stratégie énergétique nationale.

Avant de clore, je tiens à renouveler mes félicitations à MASEN, l'un de nos principaux acteurs, pour les efforts qu'elle déploie en vue de la réalisation des projets solaires et du développement d'une industrie locale dans ce domaine.

Je voudrais également réitérer mes remerciements à nos partenaires allemands pour l'appui technique qu'ils ne cessent de nous apporter dans le cadre de notre stratégie énergétique.

Je vous remercie de votre attention.